



AVIS DE COMPÉTITION
Compétition Invitation Riôtel Matane

PRÉSENTÉ PAR
Club de Patinage Artistique Tourbillon de Matane

DU : 2024/03/29
AU : 2024/03/31

N° DE SANCTION : EQ-IR-23-123

Sanctionnée par Patinage Québec



DÉTAIL DE SANCTION —

Compétition Inter Régions (IR)

L'hôte , Club de Patinage Artistique Tourbillon de Matane annonce la tenue de la compétition : **Compétition Invitation Riôtel Matane**

Dates : 2024/03/29 au 2024/03/31

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou une des sections suivantes:

- Côte-Nord
- Est du Québec
- Nouveau-Brunswick

Un patineur qui s'entraîne à temps plein dans un programme Sport-études reconnu peut également s'inscrire si la région du Sport-études est invitée, ils doivent inscrire leur club d'appartenance et le nom de leur Sport-études.

Un patineur de catégorie Senior, Junior, Adulte et Olympiques spéciaux est admissible même si sa région n'est pas invitée.

Gestionnaire de compétition :	Sonia Berthelot
# Téléphone : 418-556-6137	Courriel : soniapatin@hotmail.com
Président(e) du comité organisateur :	Hélène Boucher
# Téléphone : 418-763-4827	Courriel : ax-elledesign@hotmail.ca
Représentant(e) technique :	Elza Dumais
Spécialiste de données en chef :	Lise Bossé
Spécialiste de données informatiques :	Jessie Côté

PATINAGE QUÉBEC

N° DE SANCTION : EQ-IR-23-123

NOM DE L'HÔTE :	Club de Patinage Artistique Tourbillon de Matane
COURRIEL :	competitionmatane@hotmail.com
TÉLÉPHONE :	418-556-6137

La compétition est régie par les règlements de Patinage Canada.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Colisée Béton-Provincial
321, rue Du Bon-Pasteur
Matane(QC) G4W 3E1

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont :

Glace 1 : 85 x 200 (Standard LNH)

3. Accidents et Responsabilité

Patinage Canada, Patinage Québec, la région Est du Québec, Club de Patinage Artistique Tourbillon de Matane et l'équipe de bénévoles n'assument aucune responsabilité pour les dommages et les blessures que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à cet événement, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs sont réputés avoir accepté d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'association, la section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

4. Comportement des participants

Les participants sont tenus de respecter les directives des officiels chargés de la compétition.

Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inappropriée à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des officiels, peut être suspendu et exclu de toute compétition subséquente.

5. Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel. Nombre limite : **400**

Aucune demande spéciale de journées et d'heure de passage ne sera retenue

Le comité se réserve le droit d'annuler une catégorie si le nombre de participants est insuffisant.

6. Inscription

Internet : Un formulaire en ligne dûment complété doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité.

Aussi, les équipes devront remplir le formulaire en ligne prévus à cette fin.

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : <https://arpaeg.ca/competitions/invitation-riotel-matane>

Date limite d'inscription : 18 février 2024 20:00

7. Mode(s) de paiement :

- Carte de Crédit ;
- Chèque ou mandat poste;
- Transfert bancaire via courriel : competitionmatane@hotmail.com

Les chèques ou mandats-poste doivent être libellés à l'ordre de Compétition Invitation Riôtel Matane et datés **au plus tard le 2024/02/09 16:00**. Paiement par chèque devront être « Oblitérés » au plus tard à la date limite d'inscription.

À l'adresse suivante :

A/S CPA Tourbillon de Matane
Compétition Invitation Riôtel Matane
C.P. 593 , Matane (QC) G4W 3P5

Aucun paiement après la date limite d'inscription ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

5% : Frais administratifs retenus si retrait avant la date limite d'inscription.

Des frais de 45\$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

8. Frais d'inscription :

95\$ par événement CPC ([Calcul des points cumulatifs](#)) en simple; (STAR 5 à Or et Pré-Juvenile à Senior) (Interprétation) (Adulte) (Olympiques Spéciaux Niveau 6) (Danses Solo) (démonstration 3 et 4);

45\$ pour le 2^e programme en CPC (Prog. Court et Prog. Libre dans la même catégorie seulement);

95\$ par événement Norme de performance avec classement (STAR 4 et Olympiques Spéciaux);

65\$ par événement Norme de performance (STAR 1, STAR 2 et STAR 3) (Interprétation) (Olympiques Spéciaux Danse Introduction) (démonstration 1 et 2);

45\$ par événement supplémentaire Norme de performance et Norme de performance avec classement;

60\$ par événement Éléments; (4 éléments)

80\$ par événement Équipe; (4 éléments)

9. Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10. Système de notation

- a) Le système de calcul de points cumulatifs « **CPC** » est utilisé pour les épreuves jugées en CPC. (voir les annexes)
- b) Le système de « **Norme de Performance avec classement** ». (voir les annexes)
- c) Le système de « **Norme de performance** ». (Voir les annexes)

11. Musique

Chaque patineur ou couple de patineurs devra fournir **deux (2) CD** lors de l'enregistrement, au moins une (1) heure avant le début de son épreuve.

Norme pour les CD

- (1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
- (2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio).
- (3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
- (4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.
- (5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos disques et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture.

12. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

13. Accréditation des entraîneurs

Les entraîneurs doivent posséder la certification minimale du PNCE pour les différentes compétitions.

Scénario 1 : Veuillez prendre note qu'afin de recevoir **une accréditation sans frais** aux différentes compétitions, vous devez :

- Présenter la carte de Patinage Québec **valide**
 - **Et** toutes les dates complémentaires sur la carte doivent également être valides (ex : premiers soins, vérification judiciaire, etc.)

Scénario 2 : Vous ne remplissez pas les conditions du scénario 1, vous devez alors **payer 15 \$ pour recevoir une accréditation** (pour la durée de la compétition) dans les cas suivants :

- Vous avez une carte de Patinage Québec valide, mais une ou plusieurs dates complémentaires ne sont plus valides :
 - Vous devez avoir en main les preuves de mises à jour
- Vous avez une carte de Patinage Québec non valide :
 - Vous avez en main la preuve d'adhésion à Patinage Canada pour l'année en cours (les dates complémentaires doivent être valides)
 - Dans le cas où les dates complémentaires ne sont pas valides, vous devez avoir en main les preuves de mise à jour.
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, mais votre nom est sur la liste des entraîneurs en règle
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, votre nom n'est pas sur la liste des entraîneurs en règle, mais vous avez en main :
 - Preuve d'adhésion à Patinage Canada de la saison en cours
 - Certificat des premiers soins valide
 - Certificat de vérification judiciaire
 - Certificat d'achèvement du cours « Respect et sport »
 - Certificat « Code d'éthique »
 - **OU** une impression d'écran du site de Patinage Canada affichant les dates des

preuves et certificats susmentionnées.

Scénario 3 : Vous ne remplissez pas les conditions des scénarios 1 ou 2, vous **ne serez pas accrédité** et devrez alors **vous faire remplacer** auprès de votre athlète par un entraîneur en règle.

- Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.

Lors de l'accréditation

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte des entraîneurs. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

Un bracelet de couleur (fournie par Patinage Québec pour les compétitions provinciales seulement) sera enroulé autour du cordon de la carte OU au poignet de l'entraîneur si le paiement de 15 \$ a été fait (preuves fournies).

Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.

14. Frais d'admission

12 ans et Plus : 5\$

Plus de 65 ans : 5\$

6 à 11 ans : 4\$

5 ans et moins : Gratuit

Chaperon : 5\$

Les patineurs auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation

15. Chaperons

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant) :

- Relève;

16. Prix

a) Volet épreuve CPC

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

b) Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

c) Volet Norme de Performance avec classement

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

17. Trophée perpétuel

Aucun trophée ne sera remis

18. Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera disponible sur le site internet et transmis au club après la date limite des inscriptions.

19. Formation des groupes

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les [règlements de Patinage Canada](#).

Pour toutes les catégories de patinage STAR, Classez les patineurs par âge et divisez-les en groupes.

Pour les catégories STAR 1 à 3 : S'il y a suffisamment de garçons, ils peuvent être groupés ensemble, peu importe leur âge (p. ex. 2 garçons ou plus). Des épreuves pour les garçons devraient avoir lieu pourvu qu'au moins 2 garçons soient inscrits à une compétition STAR.

20. Vidéo

Disponible sur place

21. Photos

Disponibles sur place

22. Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place

23. Hébergement

HÔTEL OFFICIEL

Hôtel Riôtel Matane
250, avenue du Phare-Est [QC] G4W 3N4
No téléphone : 418-566-2651
Courriel : riotel@riotel.com

ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION

ADMISSIBILITE

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Les concurrents doivent respecter les [exigences en matière de tests](#).

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, les Exigences de programme de patinage de chaque discipline de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de compétition.

SYSTÈME D'ÉVALUATION POUR LA CATÉGORIE RELÈVE

- Le système de Norme de Performance.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **SENIOR**

Test : Avoir réussi le test Or de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Court : 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.)
Prog. Libre : 4 min. (+/- 10 sec.)

- **JUNIOR**

Test : Avoir réussi le test Or de style libre.
Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 19 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement. (critères d'âge de l'UIP)
Prog. Court : 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.)
Prog. Libre : 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **NOVICE**

Test : Avoir réussi le test Or de style libre.
Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 17 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
Prog. Court : 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec.)
Prog. Libre : 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **PRÉ-NOVICE**

Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.
Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 16 ans avant le 1er juillet précédant

ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION

l'évènement.
Prog. Court : 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec.)
Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec.)

- **JUVÉNILE MOINS DE 14 ANS**

Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.
Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 14 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **PRÉ-JUVÉNILE MOINS DE 11 ANS**

Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.
Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 11 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 10 ANS, DAMES**

Test : Aucune restriction
Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 9 ANS**

Test : Aucune restriction
Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 9 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 8 ANS, DAMES**

Test : Aucune restriction
Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 8 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 7 ANS, DAMES**

Test : Aucune restriction
Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 7 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **RELÈVE**

Étape/Test : Aucune restriction
Âge : Filles : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
Garçons : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
Prog. Libre : Durée de 2 min (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE STAR

ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en [matière de tests](#).

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

Les patineurs **ne peuvent pas** s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être **inscrits** aux « Championnats » sous-section » et/ou « Junior et Senior » ou « Sans Limites à Novice » de section Québec – Patinage Canada » de l'année courante (**2023-2024**) pour la même discipline.

- **Année courante : 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024**

Les patineurs peuvent s'inscrire dans deux catégories de la même discipline. À l'exception des catégories STAR 7 et STAR 9 qui peuvent être jumelées à une autre catégorie STAR.

Les patineurs inscrits aux Jeux du Québec régionaux de l'année courante ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie STAR pour la même discipline, pour les compétitions après le 1 janvier 2024.

- **Année courante : 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024**

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs (**CPC**) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de niveau STAR 5 à Or.
- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour la catégorie STAR 4.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les catégories, STAR 1 à 3.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **OR**
Test : DOIVENT avoir réussi le STAR 8 (Junior Argent) complet de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : Durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)
- **STAR 10**
Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 8 (Junior Argent) complet de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/- 10 sec.)
- **STAR 9**
Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Court : Durée de 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE STAR

- **STAR 8**

Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec)

- **STAR 7**

Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Court : Durée de 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec)

- **STAR 6**

Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 5**

Tests : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 8 (Junior Argent) de style libre.
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **moins de 10 ans**

Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

- moins de 13 ans**

Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

- 13 ans et plus**

Âge : Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

ANNEXE – PATINAGE STAR

✓ Filles

✓ Garçons

- **STAR 4**

Tests : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.

Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **moins de 10 ans**

Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

- moins de 13 ans**

Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

- 13 ans et plus**

Âge : Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

- **STAR 3**

Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.

Âge : Aucune limite

Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **STAR 2**

Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.

Âge : Aucune limite

Prog. Libre : Durée maximale de 2 min et 10 secondes.

- **STAR 1**

Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.

Âge : Aucune limite.

ANNEXE – ARTISTIQUE

ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en [matière de tests](#).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour les épreuves Artistique.

✓ Dames

- **OR**

Test : Avoir réussi l'évaluation d'artistique STAR 7 (ou l'épreuve Or en Interprétation).
Âge : Aucune limite
Programme Durée maximale de 2 min. 40 sec

- **STAR 9**

Test : Avoir réussi l'évaluation d'artistique STAR 5 (ou l'épreuve Argent en Interprétation).
Âge : Aucune limite
Programme Durée maximale de 2 min. 10 sec.

- **STAR 7**

Test : Avoir réussi l'évaluation d'artistique STAR 4 habileté (ou l'épreuve Bronze en Interprétation).
Âge : Aucune limite
Programme Durée maximale de 2 min. 10 sec.

- **STAR 5**

Test : Avoir réussi l'évaluation en STAR 4 habileté (ou l'épreuve Introduction en Interprétation).
Âge : Aucune limite
Programme Durée maximale de 2 min. 10 sec.

✓ Messieurs

ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les [règlements](#) de Patinage Canada.

Les règlements de patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada (OSC) sont basés sur les programmes de Patinage Plus et de Patinage STAR de Patinage Canada. Les règlements de l'Union internationale de patinage (ISU) ou de Patinage Canada s'appliquent, sauf en cas de conflit avec les règlements sportifs officiels d'OSC en matière de patinage artistique, auquel cas ces derniers prévalent. Note : Toute référence à la musique vocale permise concerne uniquement les événements nationaux de Patinage Canada.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La réglementation propre au patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada – sport d'hiver doit être consultée avant chaque compétition. Cette documentation est disponible sur le site d'Olympiques Spéciaux Canada. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

Division

Il ne doit pas y avoir plus de 8 patineurs par groupe. Lorsqu'il y a plus de 8 patineurs inscrits pour le même niveau, une ronde de division s'impose. En cas de nombre impair de patineurs, le groupe le plus nombreux formerait le groupe « A » (groupe du plus haut niveau) pour la ronde de division.

Ronde de division en vue des finales

Si une ronde de division est nécessaire, les patineurs seront affectés à un groupe d'échauffement. Dès qu'un groupe termine son échauffement, sa compétition débute. (Groupe d'échauffement 1 – groupe de compétition 1). Les résultats de la ronde de division ne sont pas affichés, seulement les groupes dans lesquels les patineurs concourront. Si le nombre de patineurs est impair, les patineurs du groupe du plus haut niveau seront en nombre impair.

En cas d'égalité, les notes de composantes de programme serviront à départager les patineurs. S'il y a toujours égalité, le patineur ayant le moins d'évaluations mérite départagera l'égalité, suivi du nombre d'évaluations bronze, etc. Pour les épreuves de danse – seulement 1 danse sera utilisée pour une ronde de division (tirée au hasard le jour de la compétition).

Feuilles de programme prévu

Obligatoire pour toutes les épreuves de style libre et de patinage en couple.

**** Les entraîneurs et les patineurs** sont tenus de remettre les feuilles de programme prévu au moment de l'inscription à toute épreuve de patinage en simple et en couple (veuillez utiliser le formulaire fourni)

Notation

Toutes les épreuves donnent lieu à un classement. Le classement final sera affiché, mais pas les notes totales. Pour plus de renseignements, veuillez consulter l'annexe sur la notation.

Fiches de rendement

Après l'épreuve, les patineurs recevront tous une fiche de rendement précisant l'évaluation de chaque élément prescrit et de chaque composante de programme ou note du CPC selon l'événement et le niveau.

Médailles

Tous les patineurs qui se classent parmi les trois premiers reçoivent une médaille. (Aucune médaille ne sera attribuée pour la danse de niveau introduction **Norme de performance**)

Musique vocale est permise pour les épreuves en simple et en couple.

ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour les catégories Niveau 1 à 5, Maitres, et Couple.
- Le système de calcul de points cumulatifs (**CPC**) est utilisé pour toutes épreuves de Niveau 6 et ouvert, Danse Niveau 1 et plus.

ÉPREUVES EN SIMPLE

✓ **Dames**

✓ **Messieurs**

• NIVEAU 1

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 1 à 3 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 4.

Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire.

Prog. Libre : 1 min. +/- 10 sec.

• NIVEAU 2

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 4 à 6 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 6.

Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire pour les patineurs n'ayant pas réussi l'étape 5.

Prog. Libre : Max. 1 min. 40 sec.

• NIVEAU 3

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR ayant franchi l'étape 6 de programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas maîtriser plus de 3 sauts simples.

Le programme doit comporter des éléments du programme Patinage STAR, niveau 1.

Prog. Libre : Max. 1 min. 40 sec.

• NIVEAU 4

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.

Prog. Libre : 2 min. +/- 10 sec.

• NIVEAU 5

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas les sauts doubles.

Prog. Libre : 2 min. + / - 10 sec.

• NIVEAU 6

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui travaillent les sauts doubles.

Prog. Libre : 2 min. + / - 10 sec

• ÉPREUVE OUVERTE

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs ayant réussi le test STAR 6 ou plus du programme de Patinage Canada. Le patineur doit être capable d'exécuter plus de 2 sauts doubles.

Prog. Libre : 3 min. + / - 10 sec.

• MAITRE NIVEAU 1/2

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs étapes 6 du programme Patinage Plus ou inférieur.

Âge : Les concurrents doivent avoir atteint 25 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

Prog. Libre : Max. 1 min. 30 sec.

ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX

- **MAITRE NIVEAU 3/4**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.

Âge : Les concurrents doivent avoir atteint 25 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

Prog. Libre : Max. 2 min.

ANNEXE – ADULTE

ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Exigences pour les catégories

Les patineurs sont censés s'inscrire dans la ou les catégories appropriées, en fonction des exigences techniques de programmes. Il est entendu que les patineurs patineront conformément à leur capacité.

Les patineurs doivent être âgés de 18 avant le 1er juillet précédant l'évènement.

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Bronze et Argent en simple).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigences Techniques des programmes de patinage pour Adultes

SYSTÈME DE NOTATION

➤ Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage Adulte.

PATINEURS ADULTES EN [SIMPLE](#)

✓ Dames

✓ Messieurs

Moins de 35 ans : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 35 avant le 1er juillet précédant l'évènement.

35 ans et plus : Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 35 avant le 1er juillet précédant l'évènement.

- **MAÎTRE ÉLITE ADULTE**
Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/-10 sec.).
- **MAÎTRE ADULTE**
Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/-10 sec.).
- **OR ADULTE**
Prog. Libre : Durée de 2 min. 50 sec (+/-10 sec.).
- **ARGENT ADULTE**
Prog. Libre : Durée de 2 min. (+/-10 sec.).
- **BRONZE ADULTE**
Prog. Libre : Durée de 1 min. 40 sec (+/-10 sec.).
- **OUVERT INTRODUCTION ADULTE**
Prog. Libre : Durée maximale de 1 min. 40 sec.

ANNEXE – ADULTE

PATINEURS ADULTES ARTISTIQUE

✓ **Dames**

✓ **Messieurs**

Test : Aucune restriction

- **ÉLITE** Durée de 2 min. (+/-10 sec.)
- **OR** Durée de 1 min. 30 sec. (+/-10 sec.)
- **ARGENT** Durée de 1 min. 30 sec. (+/-10 sec.)
- **BRONZE** Durée de 1 min. 30 sec. (+/-10 sec.)
- **INTRODUCTION** Durée de 1 min. 30 sec. (+/-10 sec.)

ANNEXE – ÉQUIPES

ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en [matière de tests](#).

- Les équipes doivent être formées de deux à quatre patineurs. Plus de 50 % des patineurs de l'équipe doit avoir réussi le test exigé pour s'inscrire à l'épreuve (par ex., 2 sur trois, 3 sur quatre). Les éléments sont patinés dans l'ordre énuméré sur la liste.
- Chaque patineur exécute un élément. Si l'équipe est formée de moins de quatre patineurs, aucun patineur ne peut exécuter plus de deux éléments.
- Les éléments sont patinés dans l'ordre dans lequel ils sont énumérés sur la liste. Le premier élément est exécuté par chaque équipe inscrite à l'épreuve avant que le deuxième élément ne soit exécuté, et ainsi de suite.
- Chaque élément ne peut être essayé qu'une seule fois.

Les équipes ne peuvent pas être formées par des patineurs de clubs différents

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour toutes les catégories.

ÉQUIPE - STAR

- ÉQUIPE OUVERTE (STAR 6 ou supérieur)
- ÉQUIPE OR
- ÉQUIPE STAR 9/10
- ÉQUIPE STAR 7/8
- ÉQUIPE STAR 6
- ÉQUIPE STAR 5
- ÉQUIPE STAR 4